DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2025-085
Z.A.E. La Calle à Parentis-en-Born – Autorisation de dépôt d'une demande de défrichement par la SAS FL CONSTRUCTION sur la parcelle AX 1119

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 24
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 10/06/2025
Secrétaire de séance : Frédéric DARMAGNAC

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DARMAGNAC Frédéric, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme FANARI Jacqueline, M. VIUDES Christian, M. BRETHES Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline.

Procurations : M. COUTURIER François donne procuration à M. MINIOT Dominique, M. DIAZ Manuel donne procuration à Mme BOUSQUET Marie-Hélène, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. COLMAGRO Ghislain, M. SUSO Jean-Michel donne procuration à Mme LARREZET Hélène, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. SOULES Éric, M. LAINE Fabien donne procuration à Mme FANARI Jacqueline.

Excusé.e.s et Absents.e.s : M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. LAINE Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : **30**
Pour : **30**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-085-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapporteur : Marie-Françoise NADAU

Mme la présidente rappelle que le conseil communautaire en date 10 décembre 2024 a voté à l'unanimité la vente de la parcelle AX 1119 sise à Parentis-en-Born à la SAS FL CONSTRUCTION, pour l'implantation d'un projet d'immobilier d'entreprises regroupant plusieurs artisans dont l'entreprise FL CONSTRUCTION.

Il est précisé qu'un compromis de vente a été signé, chez Maitre CLA, avec Monsieur Fabien SANTOS représentant la SAS FL CONSTRUCTION, le 28 janvier 2025.

Afin d'avancer sur son dossier de permis de construire, celui-ci doit réaliser une demande de défrichement partiel. Afin que sa demande soit recevable, la communauté de communes des Grands Lacs, propriétaire, doit l'y autoriser.

➢ Vu la délibération n°2024-151 du 10 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser, en tant que propriétaire de la parcelle AX 1119 sise à Parentis-en-Born, SAS FL CONSTRUCTION, représentée par Monsieur Fabien SANTOS, à déposer une demande de défrichement de ladite parcelle auprès du service compétent.
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DARMAGNAC

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Communauté de Communes des Grands Lacs
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARENTIS-EN-BORN

Affiché à Parentis-en-Born, le :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-085-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025